

Paris, le 19 novembre 2013

Remise du prix Banque de France du microcrédit accompagné

Le Gouverneur de la Banque de France a présidé, mardi 19 novembre 2013, la première remise des prix du microcrédit accompagné décernés par la Banque de France :

- Le prix du microcrédit personnel, d'un montant de 2 000€, a été attribué à Mme Marie Josée L'Horphelin accompagnée par l'Union Nationale des Associations familiales
- Le prix du microcrédit professionnel, d'un montant de 5 000€, a été décerné à M. Mathieu Deymonnaz pour son projet d'entreprise présenté par « Initiative France »

L'attribution des prix du microcrédit accompagné s'inscrit dans les actions de la Banque de France en faveur de l'accessibilité bancaire et financière. En effet, la promotion du microcrédit accompagné est un moyen de favoriser l'inclusion financière des populations fragiles, en appui de la procédure du droit au compte et la lutte contre le surendettement qui figurent de longue date dans les missions de la Banque de France.

Le comité de sélection présidé par le gouverneur de la Banque de France a réuni des associations -l'ADIE, France Initiative et le Secours catholique-, des banques - BNPParibas et le Crédit Agricole-, le CCSF et les services de la Banque de France.

Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, a déclaré : « La Banque de France mène une action constante, depuis plusieurs années, en faveur de l'accessibilité bancaire et financière. Le microcrédit accompagné est la démonstration qu'il n'y a pas de situation irréversible dès lors que tous les acteurs –emprunteurs, association accompagnatrice, banque-travaillent ensemble, avec lucidité mais aussi avec détermination et ambition, dans la bonne direction. »

Contact presse

Service de presse Banque de France : 01 42 92 39 00